Zeitschrift: Technique agricole Suisse

**Herausgeber:** Technique agricole Suisse

**Band:** 64 (2002)

Heft: 3

Rubrik: ASETA

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

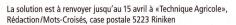
## Le remue-méninges de «Technique Agricole» n° 3/2002

#### Horizontal:

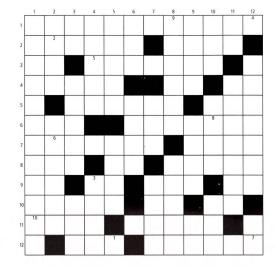
- Eleveurs de vers à soie.
- Désinfectant ou eau-de-vie. Mesure au Canada.
- Voyelles. Tertre.
- Nettoyât ses chaussures. Club vaudois. Registre professionnel.
- Alterne les cultures. Réchauffe ou brûle tout.
- Compartiment hermétique. Ultime.
- 7. Choses peu recommandables. Fleuve africain.
- 8. Anime l'arène. Difficulté. Parcourue une deuxième fois.
- Négation. Or au labo. S'amuse. Avant la spécialité.
- Nouvelle. Union européenne. Matière sèche.
- 11. Crochet. Quatre saisons la font.
- 12. Cadichon chez Sophie. Personnage trompeur.

#### Vertical:

- 1. Piquer-niquer sympa.
- Proche de Dagobert. Certaines fourmis le sont.
- Responsabilité civile. Tondue. Fatigua.
- Très petites grecques. Gouffre.
- On les espère le plus bas possible... Etranglé.
- 6. Avion monoplace. Poèmes chantés.
- Près de. Ancien caractère germanique.
- 8. Pousser au sol pour de petites tiges (blé). Très peu de choses.
- Anciennes monnaies. Groupe de nuages. Sur certaines cartes de crédit.
- 10. Prénom allemand. Bile ou parole amère. Eau salée.
- 11. Note. A nouveau choisies.
- 12. Purifiées. A été parlée au nord de la France.



Parmi les réponses justes, une montre ASETA sera tirée au sort. Solution du numéro précédent: DOUCETTE Le gagnant est M. Florent Roy, 1176 Saint-Livres



Ce que l'on demande d'un sol...

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

# Bulletin de commande ASETA

Combinaison enfants bleu/rouge	Age Taille	2 92	3 98	4 104	6 116	8 128	10 140	12 152	14 164
	CHF		38.–		43		4	4	18
CHF 38 à 48, 100% coton	Quantité		i in	100000					
Salopettes pour enfants bleu/rouge	Age Taille	2 92	3 98	4 104	6 116	8 128	10 140		
Market Market Contract	CHF	1.14	38.–	The state of the s	43.–	Sec. of	48.–		
CHF 38 à 48, 100% coton	Quantité			-				10 10	
Combinaison, rouge	Taille	44	46	48	50	52	54	56	58
CHF 78.–, 75% coton 25% polyester	Quantité			les and					
Salopettes, rouge	Taille	44	46	48	50	52	54	56	58
CHF 58.–, 75% coton 25% polyester	Quantité	eners E		Accessed.				=1,1	
T-shirt, gris chiné	Taille	S		М		L		XL	
CHF 18, 100% coton	Quantité					11.7			
Montre ASETA									
CHF 55.—	Quantité				100		7		. /

Les frais d'envoi sont facturés en sus. Paiement à 30 jours, net.

Nom

Adresse

Envoyer à ASETA, case postale, 5223 Riniken, fax 056 441 67 31

Le talon d'inscription se trouve aussi sur Internet sous www.agrartechnik.ch

# Technique

# Agricol<u>e</u>

#### Editeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA), Jürg Fischer, directeur

#### Rédaction

**Ueli Zweifel** Franca Stalé

#### Adhésion, abonnement, changement d'adresse

Case postale, 5223 Riniken Tél. 056 441 20 22 Fax 056 441 67 31

Internet: www.agrartechnik.ch E-mail: red@agrartechnik.ch

#### **Büchler Grafino AG**

#### **Annonces**

**AGRO-PUBLICATIONS** Dammweg 9, case postale CH-3001 Berne

#### Chef des annonces Markus Jordi

#### Vente des annonces

Erich Brügger Tél. 034 495 58 68 E-mail: mbv@freesurf.ch

**Daniel Sempach** Tél. 031 330 31 96 E-mail: daniel.sempach @schweizerbauer.ch

#### Tarif des annonces Tarif valable: 2002

Rabais de 25% sur la combinaison avec «Schweizer Landtechnik»

## Imprimerie et expédition Benteli Hallwag Druck AG

Coordination de production

Seftigenstrasse 310 CH-3084 Wabern-Bern

### Paraît 11 fois par an

Kurt Hadorn

## Prix de l'abonnement

Suisse CHF 65.— par an (2,3% TVA incluse). Gratuit pour les membres ASETA.

Etranger: CHF 85.env. € 55.-

#### Le numéro 4/2002 paraîtra le 16 avril 2002

Dernier jour pour les ordres d'insertion: 25 mars 2002

# Tarifs indicatifs 2002

# à l'intention des groupements régionaux d'entrepreneurs agricoles des sections ASETA.

es tarifs indicatifs sont établis sur la base des données «Frais pour machines 2002» de la Station fédérale de recherches en économie et technique agricole à Tänikon (FAT). Ils sont indiqués sans TVA. Les tarifs sont calculés pour des travaux exécutés dans des conditions normales (frais de tracteur et de main-d'œuvre bruts inclus) et peuvent être adaptés aux conditions régionales. Toutes prestations supplémentaires ou particulières seront facturées en sus. Le donneur d'ordres est responsable de tous les dégâts exceptionnels causés aux machines par des pierres ou d'autres corps étrangers. L'entrepreneur agricole est autorisé à facturer un supplément si le prix du diesel dépasse CHF 1.20 par litre.

#### Froment, orge, avoine, seigle, triticale, épeautre, féveroles 4.-4.50 Colza avec broyeur Broyeur de paille pour moissonneuse-batteuse -.50Moissonnage-battage (sur parcelles dès 18% d'inclinaison) 5.-Soja, pois protéagineux, tournesol (jusqu'à 50% en sus) Maïs-grain (CCM), broyage de la paille compris 4.80 Cueilleur d'épi (CCM), broyage de la paille compris 5.-Moulin CCM, main d'œuvre incluse: 1 personne 2.60 Ensileuse automotrice à plusieurs rangs 5.80 3 remorques, soufflerie, entraînement sans main-d'œuvre 2.80 Ensilage, service complet jusqu'au silo 11.-Ensileuse automotrice (200 kW) 380.-Ensileuse automotrice (250 k W) 450.-2 remorques, soufflerie, entraînement sans main-d'œuvre 175.-Betteraves fourragères, sans ramassage des feuilles 10.-Betteraves à sucre, sans ramassage des feuilles 8.-Ramasseuse-presse, reprise au champ (ficelle incluse) -.75Ramasseuse-presse, reprise du tas (ficelle incluse) Balles rondes (env. 200 kg de paille) avec filet 10.-Balles rondes (env. 400 kg de paille) 18.-Balles rondes d'ensilage 13.-Enrubannage de balles 13.-Balle rectangulaire, 1,4 m<sup>3</sup>/180 kg 11.-Broyeur auxiliaire, dispositif de coupe (supplément) 3.-Grandes balles rectangulaires d'ensilage 2,0 m³, 300 kg 16.-

Utiliser des machines appropriées constitue un facteur important de la production agricole. Calculer les frais réels de chacune des machines et les coûts de divers procédés de travail permet de comparer en tenant compte des aspects économiques. Actualisé chaque année, le logiciel «Tarifat» – «Calculs des frais de machines» offre une base de calculs

Partant de données standard, les éléments suivants ont été pris en considération pour le calcul de ses propres

- · le type de machines utilisées
- le besoin en temps

- les frais de main-d'œuvre et de
- le degré de charge des moteurs (pleine charge ou partielle).

Ce logiciel a été développé par la FAT pour calculer avec précision les frais engendrés par les machines. Une banque de données comportant les chiffres de plus de 400 machines accompagne ce logiciel. Le «Tarifat» - français/allemand coûte CHF 85.- (mise à jour CHF 35.-) A commander auprès du Service romand de vulgarisation agricole: SRVA, Jordils 1, 1006 Lausanne ou

par Internet www.srva.ch

Broyeur auxiliaire, dispositif de coupe (supplément) Grandes balles rectangulaires d'ensilage 1,2 m³ Enrubannage de grandes balles (1,2 m³)	5 13 13
Charrue Chisel Préparation avec Rotovateur Préparation avec herse rotative	2.80 1.50 2 2
C. Semis  Semoir monograins pour betteraves sucrières  Semoir monograins pour maïs  Supplément pour micro-granulés  Semoir  Combinaison d'outils  Semis sur bandes fraisées (traitement et fumure incluse)  Semis direct	1.60 1.10 30 1.10 2.70 4.60 2
C. Furnure Fumure avec épandage centrifuge Distributeur en lignes, monté sur bineuse	CHF/a 50 30
9. Protection des plantes / Sarclage Traitement Traitement en ligne Sarcleuse pour betteraves, sans main-d'œuvre Sarcleuse pour maïs, sans main-d'œuvre Sarcleuse étoile pour maïs, sans main-d'œuvre	1 60 1.40 90 90

# Cours de conduite G40

# Forte demande

En comparaison à l'année dernière, l'ASETA offre plus de possibilités pour suivre le G40: davantage de lieux, de dates et d'instructeurs. Les nombreuses inscriptions et les cours limités à cinq participants font que les journées indiquées en rouge ci-dessous affichent «complet». Il est recommandé de s'inscrire tôt.

près avoir réussi le permis de la catégroie F/G et suivi avec succès le cours de conduite G40, les jeunes dès 14 ans sont autorisés à conduire des tracteurs agricoles et des véhicules exceptionnels roulant à 40 km/h au maximum. Ce cours est reconnu par

l'Office fédéral des routes. Il coûte CHF 490.- et le Fonds de sécurité routière ristourne CHF 100.- à la fin du cours.

### Inscription – Cours de conduite G40

Lieu du cours

Nom/prénom

Date de naissance

Adresse

NPA, lieu

Téléphone

J'ai pris connaissance des conditions de participation.

Date et signature

Signature du représentant

légal ou du maître d'apprentissage

Envoyer à: ASETA, case postale, 5223 Riniken Tél. 056 441 20 22, fax 056 441 67 31

Aarberg BE:

**Bulle FR:** 

Carouge GE:

14+19.3; 11+16.4; 25+30.7; 8+13.8; 29.8+3.9; 12+17.9

Alpnach OW:

23+28.5; 22+27.8 18+23.4; 17+22.10 sur demande

Claro TI: Corcelles-p.-P. VD: Courtételle JU:

25+30.4; 7+12.11 13+18.6 23 + 28.5

Kanton SO:

4+9.7; 24+29.10

Frauenfeld TG:

28.3+2.4; 25+30.4; 23+28.5; 11+16.7; 22+27.8; 19+24.9

Gossau ZH:

11+16.4; 6+11.6; 26.9+1.10; 17+22.10;

7+12.11

**Ilanz GR:** 

20+25.6; 5+10.9

La Sarraz VD: Landquart GR: Lyssach BE:

28.3+2.4; 15+20.8; 26.9+1.10 2+7.5; 18+23.7; 12+17.9; 24+29.10 7+12.3; 28.3+2.4; 2+7.5; 6+11.6;

26.9+1.10

18+23.4; 25+30.7; 5+10.9 Marthalen ZH:

Mettmenstetten ZH: 21+26.3; 20+28.6; 15+20.8; 3+8.10;

31.10+5.11

Pfäffikon SZ: Riniken AG:

13+18.6; 8+13.8

11+16.4; 13+18.6; 18+23.7; 29.8+3.9;

10+15.10

14+19.3; 4+9.7; 31.10+5.11 Salez SG: S-chanf GR: 21 + 24.6

Schwarzenburg BE: 4+15.4; 20+25.6; 5+10.9; 31.10+5.11.

12+17.9

Sion VS: Sissach BL: Sitterdorf TG:

Schwyz:

22+27.8 21+26.3; 16+21.5; 24+29.10

7+12.3; 4+9.4; 16+21.5; 27.6+2.7; 29.8+3.9; 14+19.11

Visp VS: 3 + 8.10

Willisau LU: 4+9.4; 16+21.5; 11+16.7; 8+13.8;

19+24.9; 7+22.10

6+11.6; 10+15.10 **Zweisimmen BE:**